

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE  
DES ORDURES MENAGERES  
DE L'EST VENDEEN

Arrondissement  
De LA ROCHE SUR YON

SEANCE DU 31 JANVIER 2023

N° OM31012302  
CM/BB

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de janvier, à 18H30, à la Salle de la Forêt, à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Yannick SOULARD, vice-Président.

Date de convocation : 25/01/2023

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36  
Nombre de votants : 21

Nombre de présents : 21  
Nombre de oui : 21

**PRESENTS :** Lydie AVOINE (suppléante), Lionel GAZEAU, Franck JAUD, Jean-Claude MARCHAND, Frédéric PORTRAIT, Alain SCHMUTZ, Michel VINCENDEAU, Sophie BENETEAU (suppléante), Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Christian DROUULT, Anthony GRIMAUD, Philippe RIPAUD, Yannick SOULARD, Marie-Jeanne BENOIT, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Claude CLERJAUD, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jean-Yves BRICARD, formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** Adeline AUBERGER, Anne BIZON, Dominique MARTIN, Emmanuelle MOREAU, Christophe PRIOU, Anne ROY, Pierre BERTRAND, Daniel DRAPEAU, Héléna MADORRA, Isabelle MOINET, Emmanuel TESSIER, Damien CRABEIL, Daniel MOTTARD, Jérôme CARVALHO, Yvan CHENU, Sylvie MARIOT, Jean-Pierre MALLARD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, Vote le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

<b>Investissement</b>		
<b>Dépenses</b>	Prévu :	<b>3 875 724,00</b>
	Réalisé :	<b>327 597,33</b>
	Reste à réaliser :	<b>26 064,45</b>
<b>Recettes</b>	Prévu :	<b>3 875 724,00</b>
	Réalisé :	<b>3786 633,85</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
<hr/>		
<b>Dépenses</b>	Prévu :	<b>6 955 100,00</b>
	Réalisé :	<b>6 136 891,14</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
<b>Recettes</b>	Prévu :	<b>6 955 100,00</b>
	Réalisé :	<b>7 460 952,55</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
<b>Investissement :</b>		<b>3 459 036,52</b>
<b>Fonctionnement :</b>		<b>1 324 061,41</b>
<b>Résultat global :</b>		<b>4 783 097,93</b>

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre MALLARD

Signé électroniquement par : Jean-Pierre Mallard  
Date de signature : 01/02/2023  
Qualité : Président du SCOM Est Vendéen

Yannick SOULARD

Signé électroniquement par :  
Yannick Soulard  
Date de signature : 01/02/2023  
Qualité : Vice-président du SCOM  
Est Vendéen